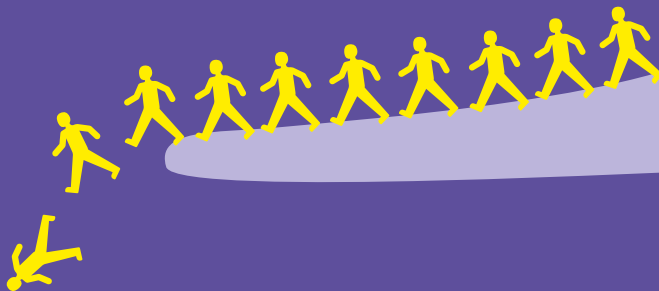


MARS 2026

RETRAITES ACTIVES

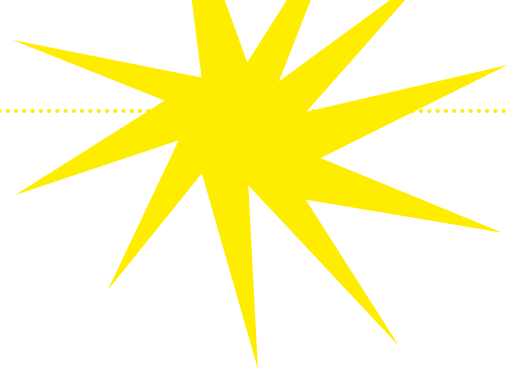
LA REVUE DES SYNDIQUÉ-ES DE LA FSU-SNUIPP



DOSSIER

EXTRÊME-DROITE
UN DANGER
EXTRÊME

EN BREF



LA RETRAITE PROGRESSIVE, LEURRE OU DROIT?

La retraite progressive devait permettre à nombre de personnels actifs de diminuer leur temps de travail pour « tenir » et donc réduire une décote qui peut aller jusqu'à 25%. Mais des conditions restrictives en bloquent l'accès : avoir 60 ans, 150 trimestres d'assurance et obtenir un temps partiel. Face à la pénurie d'enseignant-es, des DASEN peuvent opposer des refus d'accès à ce temps partiel.

Les femmes, au montant de pension en moyenne inférieur de 25% à celui des hommes, même avec la prise en compte des avantages de réversion*, sont particulièrement pénalisées ! Accéder à la retraite progressive est un vrai droit qui reste à conquérir.

* Rapport DRESS 2025 « Les retraités et les retraites »

Conditions pour avoir accès à la retraite progressive :

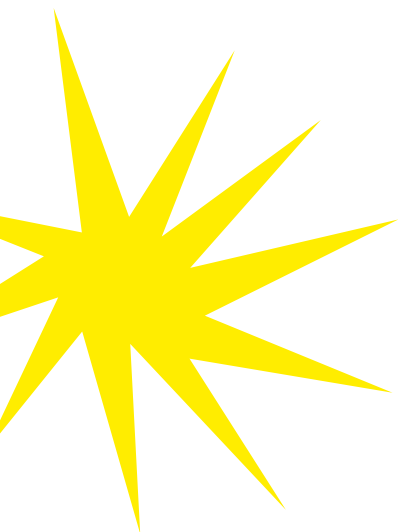
- Avoir 60 ans
- 150 trimestres d'assurance
- Obtenir un temps partiel

LE CHIFFRE

36%

C'est en 2023 le pourcentage de professeur-es des écoles dont la pension de retraite a été amputée par une décote

(Source : Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2024-2025)



Les retraité-es tiennent congrès

Depuis sa création en 1936, la FGR-FP* poursuit l'indispensable défense et promotion des intérêts matériels et moraux des retraité-es de la Fonction publique et agit pour une société plus égalitaire et sociale. Une délégation de la commission nationale des retraité-es de la FSU-SNUipp sera présente à son congrès réuni à Port Leucate du 19 au 21 mai 2026. Des membres du syndicat, élu-es dans les instances de la FGR-FP, (au niveau départemental, régional ou national), contribueront à y définir la feuille de route de la route pour les trois ans à venir.

* FGR-FP : Fédération Générale des Retraité-es de la Fonction Publique



Une politique répressive contre les migrant-es

La circulaire Retailleau du 23 janvier 2025 s'applique depuis le 1^{er} janvier 2026. Elle est la marque d'une politique toujours plus répressive et stigmatisante envers les personnes étrangères hors Europe qui souhaitent obtenir un titre de séjour, une régularisation ou un regroupement familial.

Ainsi obtenir un titre de séjour ou son renouvellement nécessite la réussite à deux examens très complexes. Le premier, civique, sous forme de questions à choix multiples portant sur les valeurs de la République, l'histoire, la géographie et le système institutionnel français. Même de nombreux Français-es y échoueraient !

Le second est une épreuve linguistique de niveau A2, B1 ou B2 du Cadre Européen des Langues, selon le titre de séjour demandé. Pour comparaison, le niveau B2 correspond aux compétences exigées pour un étranger souhaitant intégrer une université.

Les préfet-es, dont le pouvoir discrétionnaire est renforcé, refusent déjà la régularisation à des personnes étrangères salariées en France parce que celles-ci ne peuvent répondre aux nouvelles exigences de la circulaire, les précarisant encore davantage et créant de nouveaux « sans-papiers » expulsables.

MOBILISATION CONTRE L'EXTRÊME-DROITE, DANGER EXTRÊME

Les résultats des élections municipales dessinent un paysage politique lourd à la fois de risques et de perspectives d'avenir, même si la mobilisation citoyenne a pu faire barrage à l'extrême-droite dans les plus grandes métropoles.

L'absence de débat public sur les enjeux véritables des municipales, la surexposition des propositions populistes et des polémiques ont conduit à souffler sur les braises de la crise sociale et politique et à faire prospérer le racisme et la haine...

Les programmes des candidat-es de l'extrême-droite aggraveraient les inégalités et les injustices, la crise climatique, la destruction des services publics, la réduction des droits des agent-es, la régression pour les droits des femmes, des minorités, des retraité-es, et constituent des dangers pour les libertés et la paix. Ils sont à l'opposé des valeurs de solidarité et de justice sociale de la FSU.

C'est pour faire vivre ces valeurs que les retraité-es de la FSU-SNUipp agissent depuis des années pour le maintien et l'amélioration des services publics, pour la défense du pouvoir d'achat et donc de nos pensions et pour l'accès aux soins partout de toutes et tous.

Cette mobilisation est à poursuivre dès la journée d'action pour le droit à la santé du 2 avril !

Maryse Lecat, le 23 mars 2026

SOMMAIRE

[En bref → 2-3](#)

[Dossier → 4-5](#)

[Portrait → 6](#)

[Le Temps de vivre → 7](#)

[4 questions → 8](#)



LA MONTÉE DE L'EXTRÊME-DROITE NOUS CONCERNE!

LES RETRAITÉ-ES AU CŒUR DE DE LA RIPOSTE

**L'extrême-droite constitue
une menace pour les droits sociaux,
les services publics et la cohésion
sociale.**

Les retraité-es de l'Éducation nationale ne sont ni à l'écart des évolutions politiques, ni protégé-es de leurs conséquences. La progression du Rassemblement National (RN) et des forces d'extrême-droite les concerne directement. Elle menace les droits sociaux, les services publics et les principes d'égalité et de solidarité qui ont fondé les engagements professionnels et citoyens des enseignant.es aujourd'hui retraité-es. L'extrême-droite prospère sur les crises économiques et

sociales, les inégalités et les renoncements politiques. En s'appuyant sur un discours sécuritaire, elle instrumentalise les peurs et les colères pour diviser la société et opposer générations, territoires et catégories sociales. Comme le rappelle la Fédération syndicale unitaire (FSU), ses idées exploitent les crises pour détourner l'attention des véritables causes des difficultés et désigner des boucs émissaires plutôt que d'apporter des réponses durables. La dégradation des services publics constitue un terreau favorable à cette progression. L'affaiblissement de l'éducation, de la santé, des transports, des services sociaux nourrit le sentiment d'abandon et la défiance. Le manque de moyens fragilise le lien social, indispensable à la cohésion collective. Les retraité-es sont particulièrement concerné-es, notamment pour l'accès aux soins, à l'accompagnement social et à des services publics de qualité sur tout le territoire.

Résister collectivement

Contrairement à son discours, le RN ne protège pas les retraité-es. Son programme laisse entrevoir une remise en cause du financement solidaire des retraites,

une pression accrue sur les pensions et un glissement vers des logiques de capitalisation. Ces orientations menacent le pouvoir d'achat et l'universalité de la protection sociale, au profit d'intérêts privés.

Face à ces dangers, la FSU appelle à une riposte collective associant actifs, actives et retraité-es. La lutte contre l'extrême-droite est indissociable de la défense des services publics, des droits syndicaux et de la justice sociale. Elle suppose d'informer, de débattre et de renforcer la solidarité intergénérationnelle afin que jeunes, salarié-es et retraité-es ne soient pas mis en concurrence.

Les retraité-es de l'Éducation nationale ont un rôle essentiel. Leur expérience des combats pour l'égalité et l'émancipation par l'éducation est un appui précieux pour résister aux discours de division. La montée de l'extrême-droite n'est pas une fatalité : défendre les retraites, les services publics et la solidarité demeure une exigence majeure pour construire une société plus juste et plus fraternelle. **MARIE ROSE RODRIGUES MARTINS**

10%

C'est le pourcentage des retraité-es qui vivent sous le seuil de pauvreté.

(Source: DRESS, «Les retraités et les retraites 2025»)

73%

C'est le pourcentage de Français-es qui disent avoir renoncé à un rendez-vous médical depuis cinq ans, en raison du délai trop long, du coût ou de la distance.

(Source: Fédération hospitalière de France, décembre 2025)

24%

C'est le pourcentage de retraité-es qui déclarent avoir régulièrement du mal à payer certains actes médicaux. (Source: Étude Audencia - Humanis 2018)



HÉLÈNE GIOVANNINI

Dans l'Hérault, Hélène Giovannini s'investit au sein du « Collectif Aidants 34 », composé de différentes organisations et associations apportant un soutien aux aidant-es de personnes en perte d'autonomie.

En quoi consiste l'aide à une personne en perte d'autonomie ?

La perte d'autonomie pose de nombreuses difficultés. Pour la personne bien sûr, mais aussi pour celles et ceux qui l'accompagne. Aider aux activités quotidiennes comme la toilette, l'habillage, l'alimentation, gérer les rendez-vous médicaux et les traitements, s'occuper des démarches administratives et aussi assurer une présence et offrir un soutien émotionnel et psychologique... sont les principales aides qu'apporte une personne aidante. Cette dernière peut être parent, conjoint ou conjointe, enfant ou ami.

Quelle aide leur apporte le collectif ?

Le collectif regroupe beaucoup d'associations qui siègent au CDCA*. Elles proposent des moments de répit, d'écoute, de soutien, de coordination entre les différentes structures qui

« Son objectif est de créer un réseau de soutien complet et coordonné »

vont intervenir pour le patient en perte d'autonomie. C'est parfois très complexe. Son objectif est de créer un réseau de soutien complet et coordonné

avec celles et ceux qui consacrent leur temps et leur énergie à prendre soin d'une personne proche en situation de perte d'autonomie. Le collectif anime également des événements. Il a ainsi participé à un ciné-débat avec la projection d'un documentaire « Aidants » où

« Lorsqu'on est retraité.e, on peut être vite confronté.e à une situation de dépendance, en tant que patient ou aidant. »

nombre de personnes sont venues parler de leur quotidien. Dans le cadre de la « semaine bleue », nous avons organisé, un moment dédié aux aidant-es pour s'informer, se ressourcer et partager.

Pourquoi t'y es-tu investie ?

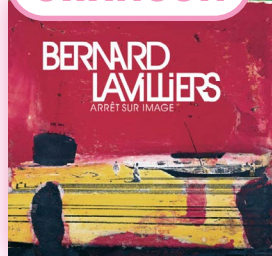
Lorsqu'on est retraité.e, on peut être vite confronté.e à une situation de dépendance, en tant que patient ou aidant. Dans le CDCA où je siége au titre de la FSU 34, je suis copilote de la commission de la prévention de la perte d'autonomie. Par ce biais j'ai l'occasion de bien connaître les associations de ce collectif. Je souhaite que le département, à travers le CDCA, participe d'une façon plus active aux événements proposés par ce collectif.

* Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie



LE TEMPS DE VIVRE

CHANSON



Arrêt sur image
de Bernard
Lavilliers
(2001)

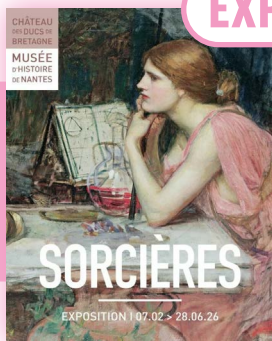
Main de plomb sur « Les mains d'or » de Bernard Lavilliers...

L'inspectrice d'académie de l'Allier a d'abord voulu empêcher des élèves de primaire de chanter cet hommage à un sidérurgiste licencié au concert de l'Harmonie de Commentry, le 28 mars, ce concert étant organisé en soutien aux 190 salariés de leur « Forge » menacés (eux-aussi) de licenciement. Puis elle a enjoint la principale du collège d'interdire à la chorale de son établissement de s'y produire. Au motif que cela porterait atteinte au principe de neutralité du service public de l'éducation... Cette surinterprétation de la laïcité inquiète et préfigure peut-être de sombres lendemains.

EXPO

Sorcières

du 07/02 au 28/06
Château des Ducs
de Bretagne, Nantes



Une forêt de conte, des animaux hybrides, ouvrent l'exposition « Sorcières » qui démêle la part de l'imaginaire séculaire et celle d'un pan tragique de l'histoire des femmes. Œuvres, manuscrits, archives judiciaires nous plongent dans les racines de la construction de cet imaginaire et la mise en place de cette persécution.

Aux ^{xiv}e et ^{xv}e siècles, diable, juifs et sorcières sont associé-es; un best-seller « Le marteau des sorcières » associe définitivement les femmes à la sorcellerie. Procès et bûchers se multiplient Aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles, dénoncées, torturées, les dites « sorcières » avouent des crimes imaginaires: mort d'une jument ou participation à une cérémonie de sabbat, symbole du pacte avec le diable. La sorcière deviendra ensuite une figure de femme libre, puissante et le symbole antipatriarcal des féministes.

LIVRES



Découvrir le Front populaire

Jean Vigreux

168 p.- 12 €

Éditions Sociales

En mai 1936, la gauche, unie contre le fascisme, remporte les élections en France. Le Front populaire est entré dans la mémoire et l'histoire de la gauche car l'exercice du pouvoir a été articulé à un fort mouvement social (grèves ouvrières urbaines et rurales du printemps 1936...) et a conquis de nouveaux droits sociaux et culturels.

Sans occulter les difficultés, le drame espagnol, la fin du Front populaire et les menaces de guerre, Jean Vigreux nous rappelle l'élan et l'inventivité de 36. Le Front populaire aura engagé des réformes sociales dont certaines, comme les congés payés, la réduction du temps de travail hebdomadaire et les conventions collectives, continuent à structurer notre société en dépit des attaques. Il a fait preuve d'une remarquable créativité dans tous les domaines, de l'économie à la culture, et ouvert des voies que la gauche continuera à emprunter tout au long du ^{xx}e siècle.

Il parvient avec bonheur à nous rappeler que l'ambition affichée était, selon les mots de Rimbaud, de « changer la vie », et souligne que cette brève embellie peut encore éclairer nos chemins d'aujourd'hui.

GRAND ENTRETIEN



Élodie Bedouet

militante SNES-FSU & VISA.

1

Quels sont les objectifs de l'association « Vigilance initiatives syndicales antifascistes » (VISA)* ?

VISA regroupe plus de 300 structures syndicales dont CGT, Solidaires et FSU. Elle a pour objectifs principaux d'identifier, d'analyser et dénoncer les incursions de l'extrême-droite sur le terrain social. VISA organise de nombreux stages et formations, jugeant que l'information et la réflexion sont indispensables pour une lutte collective, notamment dans le monde du travail. La production de contenus y a également une part importante, de nombreux articles et prises de position sont disponibles sur le site* et permettent d'accéder à des ressources afin de poursuivre la lutte au quotidien. De nombreux cadres collectifs se sont organisés autour de VISA. Cela permet de développer et renforcer le travail intersyndical. VISA cherche avant tout à créer des solidarités dans le salariat, indispensables au combat contre le fascisme.

2

Comment se positionne l'extrême-droite sur les services publics ?

Le Rassemblement National a toujours eu un discours de façade, notamment sur la question des services publics. Ennemi de ceux-ci, le RN refuse toute proposition de loi de programmation globale sur l'autonomie et n'envisage que quelques mesures fragmentées sans aucune garantie d'un dispositif durable et financé. Qui plus est, leur modèle d'accueil reposerait sur la préférence nationale. L'austérité économique défendue par le RN ne mènerait qu'à l'appauvrissement des services publics dans tous les domaines, à commencer par celui de la santé.

3

Quels risques concrets en France ?

Nous ne devons et ne pouvons pas nous contenter des garde-fous institutionnels, l'exemple de Trump montre qu'ils ne peuvent être une garantie. En France, les derniers gouvernements ont compté de nombreux partisans et partisans de la « Manif pour Tous », des opposants à l'inscription de l'IVG dans la constitution et des ministres proches de groupes ultra-conversateurs sur différentes questions comme « l'Observatoire petite sirène » qui lutte contre les droits des personnes trans ou bien « Némésis », groupe fémonationaliste qui défend des thèses racistes. Les idées d'extrême-droite ont gagné les institutions mais cela doit nous mener à la lutte et non à la résignation.

4

Quelle riposte citoyenne et syndicale ?

La riposte ne peut être que collective. Les derniers remparts, et non des moindres, sont les mobilisations de la société civile (manifestations féministes, lutte contre les discriminations LGBTQI+, luttes antiracistes...). La transmission des expériences de luttes entre générations a également un rôle important. Un travail permanent de démystification des discours est aussi nécessaire dans toutes les sphères de la société. Je pense également au soutien aux médias indépendants, dans cette lutte permanente contre la ploutocratie ambiante.

* visa-isa.org